

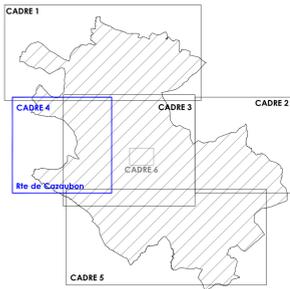
Département du GERS
Commune de EAUZE

Plan Local d'Urbanisme

5a-DOCUMENT GRAPHIQUE DE ZONAGE

Version Approuvée

arrêté le : 08/06/2016
enquête publique
du 26/09/2016 au 27/10/2016
approuvé le : 15/12/2016



Echelle : 1/5000...

S.A.R.L. XMGE
11 rue Mandrin - 32011 Toulouse
Tél : 05 62 98 22 31 - Fax : 05 62 98 27 56
Email : gers@xmge.com



LEGENDE du Zonage P.L.U.

- UA secteur de Zone Urbaine pour la ville historique et ses faubourgs anciens
- UB secteur de Zone Urbaine de la couronne de la ville historique
- UCa secteur de Zone Urbaine des hameaux
- UCp secteur de Zone Urbaine des hameaux avec une sensibilité paysagère particulière
- UCb secteur de Zone Urbaine d'habitation à caractère résidentiel ou hôtelier
- UEa secteur de Zone Urbaine d'activités vinicoles
- UEap secteur de Zone Urbaine d'activités, même industrielle, avec une sensibilité paysagère particulière
- UEp secteur de Zone Urbaine d'activités avec une sensibilité paysagère particulière
- UEc secteur de Zone Urbaine d'activités de la zone de "Lauron"
- UEd secteur de Zone Urbaine pour faire de stationnement liée à l'itinéraire grand gabarit
- UEe secteur de Zone Urbaine pour un dépôt de ferrailles
- UL secteur de Zone Urbaine pour les sports et loisirs
- ULs secteur de Zone Urbaine pour les sports et loisirs soumise au risque inondation
- 1AU Zone à Urbaniser ouverte sans condition d'une opération unique d'aménagement
- 1AUe Zone à Urbaniser ouverte à vocation économique sans condition d'une opération unique d'aménagement
- 2AU Zone à Urbaniser fermée
- A Zone Agricole
- Ap secteur de Zone Agricole avec une sensibilité paysagère particulière
- Aa secteur de Zone Agricole de taille et de capacité d'accueil limité à vocation d'activités non agricole
- Ab secteur de Zone Agricole de taille et de capacité d'accueil limité des sièges et/ou sites de production agricoles
- Abp secteur de Zone Agricole de taille et de capacité d'accueil limité des sièges et/ou sites de production agricoles avec une sensibilité paysagère particulière
- Ah secteur de Zone Agricole qui limite l'implantation de l'habitat résidentiel
- Ahp secteur de Zone Agricole qui limite l'implantation de l'habitat résidentiel avec une sensibilité paysagère particulière
- N Zone Naturelle
- Np secteur de Zone Naturelle avec une sensibilité paysagère particulière
- Nh secteur de Zone Naturelle qui limite l'implantation de l'habitat résidentiel
- Nhp secteur de Zone Naturelle qui limite l'implantation de l'habitat résidentiel avec une sensibilité paysagère particulière
- Nap secteur de Zone Naturelle de taille et de capacité d'accueil limité à vocation d'activités non agricole ou forestière avec une sensibilité paysagère particulière
- NL secteur de Zone Naturelle de parcours de golf
- NLp secteur de Zone Naturelle destiné aux aires de jeu et de sports avec une sensibilité paysagère particulière
- Nie secteur de Zone Naturelle inondable et/ou de protection renforcée en raison du contexte environnemental

Commune de REANS

LEGENDE des Outils Complémentaires

- Marges de recul (articles 7)
- En milieu Urbain, jardins ou terrains cultivés présentant un intérêt patrimonial et paysager au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme et rendus inconstructibles

LEGENDE des constructions à préserver ou à changer de destination

- Constructions présentant un intérêt patrimonial au titre des articles L.151-19 du code de l'urbanisme ou s'appuyant les modalités détaillées à l'article 11 du règlement écrit
- Hors Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) constructions identifiées au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme autorisant le changement de destination

LEGENDE des Outils de Maîtrise Foncière

- Emplacement Réservé

LEGENDE Divers

- éléments en eau naturels divers issus du cadastre à préserver ou compenser selon les modalités détaillées à l'article 13 du règlement écrit
- piscines

LEGENDE des éléments de Protection de la Trame Verte et Bleue : se référer au 5b-SUR-ZONAGE Trame Verte et Bleue

- Espaces Boisés Classés soumis aux dispositions des articles L.113-1 et -2 du code de l'urbanisme
- Boisement linéaire considéré comme Espaces Boisés Classés et soumis aux dispositions des articles L.113-1 et -2 du code de l'urbanisme
- Eléments Naturels présentant un intérêt patrimonial et paysager au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme, à préserver ou compenser selon les modalités détaillées à l'article 13 du règlement écrit
- Boisement linéaire présentant un intérêt patrimonial et paysager au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme, à préserver ou compenser selon les modalités détaillées à l'article 13 du règlement écrit

Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Contenance cadastrale approchée
1	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 34a 00ca
2	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 28a 00ca
3	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 16a 00ca
4	Avenue de Sauboules, amélioration visibilité du carrefour	Commune	1a 90ca
5	Elargissement Chemin de Soumoulié	Commune	7a 45ca
6	Liaison impasse des Granges - impasse de Compostelle	Commune	9a 10ca
7	Liaison Rue des Capucins - Rue des Platanes	Commune	10a 70ca
8	Liaison piétonne Av. de Parfobosc - Chemin du Jotissement Dupuy	Commune	3a 90ca
9	Elargissement V.C. n°134 de Maison Neuve	Commune	12a 30ca
10	Création d'un Bassin de Régulation des Eaux Pluviales	Commune	13a 80ca
11	Acquisition chemin creux Liaison piétonne Av. de Gascogne - Chemin de Caillaubert	Commune	4a 00ca
12	Liaison Av. de Gascogne - Chemin de Caillaubert	Commune	7a 60ca
13	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 30a 00ca
14	Prolongement Chemin du Vert galant	Commune	1a 00ca
15	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 30a 00ca
16	Amorce de voie de contournement Sud	Commune	1ha 38a 20ca
17	Liaison Randonnée Eauze-Manciet (ancienne voie ferrée), parcelles : AK105, AK172, AR64, AT19, AT83, E209, E531, F1243	Département du Gers	16ha 38a 21ca
18	Liaison Randonnée Eauze-Parfobosc (ancienne voie ferrée), parcelles : I155, I180, I211, I338, I504, I698, I697, I698, I699, I699a, I699b	Département du Gers	12ha 39a 51ca

Commune de MANCIET